

Gouvernement du Québec
Cabinet de la ministre de la Culture et des
Communications
et ministre responsable de la Langue française
Députée de Montarville

Pour diffusion immédiate

Votre gouvernement investit 546 280 \$ dans la conservation et la protection du patrimoine religieux des Laurentides

Sainte-Anne-des-Plaines, le 6 août 2019. – La Ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Langue française, Nathalie Roy, annonce une aide financière de 546 280 \$ octroyée à la région des Laurentides. Ce montant sera consacré à la restauration d'immeubles et d'objets patrimoniaux à caractère religieux.

De ce montant, une somme de 60 780 \$ servira à la restauration de la fenestration de l'Église Sainte-Anne-des-Plaines, à Sainte-Anne-des-Plaines.

La somme consentie aujourd'hui fait partie de l'enveloppe 2019-2020 du Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux récemment annoncée par la ministre de la Culture et des Communications. Cette contribution s'élève à 15 M\$ pour l'ensemble du Québec, à laquelle s'ajoute une somme de 5 M\$ destinée à la requalification des lieux de culte, afin de préserver leur valeur patrimoniale. Rappelons que le programme permet de financer jusqu'à 80 % des coûts des projets, et que ces derniers ont préalablement fait l'objet d'un processus de sélection rigoureux du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

C'est donc un total de 20 M\$ qui est investi dans la préservation du patrimoine culturel à caractère religieux en 2019-2020, et qui rétablit un financement ayant connu une baisse au cours des dernières années.

Citations :

« Je suis bien heureuse que la ministre Nathalie Roy ait accepté de prendre ce dossier en considération parce que l'église anneplainoise est un joyau d'architecture qu'il nous faut préserver. »

Lucie Lecours, Députée de Les Plaines et adjointe parlementaire de la ministre de la Justice (volet protection des consommateurs)

« Votre gouvernement a résolu d'agir pour le patrimoine, parce qu'il est un trésor inestimable. Les immeubles et les biens patrimoniaux à caractère religieux sont les témoins d'un vaste pan de notre histoire et une source de fierté au sein des communautés. Cette aide financière constitue un geste concret qui confirme la valeur que nous leur accordons et l'intérêt que nous portons à leur préservation. »

Québec	Montréal
225, Grande Allée Est, bloc A, 1 ^{er} étage	1435, rue de Bleury, bureau 800 Montréal
Québec (Québec) G1R 5G5	(Québec) H3A 2H7
Téléphone : 418 380-2310	Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 418 380-2311	Télécopieur : 514 873-0980
www.mcc.gouv.qc.ca	

Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Langue française

« Nous sommes heureux de l'annonce de la bonification de l'enveloppe budgétaire accordée au patrimoine culturel à caractère religieux. Les projets rendus possibles grâce aux investissements gouvernementaux génèrent d'importants effets structurants, tant sur le plan des communautés locales que sur les plans professionnel et culturel. »

Josée Grandmont, présidente du Conseil du patrimoine religieux du Québec

Liens connexes :

- [Programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux du Québec](#)
- [Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#)

– 30 –

Source :

Geneviève Gouin
Attachée politique aux communications
Cabinet de la ministre
de la Culture et des Communications
et ministre responsable de la Langue française
418 380-2310, poste 6310

Information :

Emilie Mercier
Responsable des relations avec les médias
Ministère de la Culture et des Communications
418 380-2363, poste 7351

Suivez le [Ministère dans les médias sociaux](#)   @MCCQuebec